

# PASSE VACCINAL, UNE MAUVAISE SOLUTION

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 21 DÉCEMBRE 2021

Dans le contexte de la 5<sup>e</sup> vague épidémique et alors qu'un nouveau variant se répand, le Premier ministre a annoncé l'intention du gouvernement de remplacer début 2022 le passe sanitaire par un passe vaccinal. Une telle mesure, qui nécessitera l'adoption d'une loi, est particulièrement inquiétante pour les libertés et droits fondamentaux.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) alerte contre une décision dont l'effet immédiat sera de priver toute personne n'ayant pas un schéma vaccinal complet d'activités sociales quotidiennes (l'accès aux lieux ouverts au public tels que les restaurants, salles de spectacles, les transports longue distance). Parallèlement des négociations ont lieu entre les partenaires sociaux sur l'extension du passe sanitaire actuel à l'ensemble des salariés. La problématique de la suspension du contrat de travail risque donc de s'étendre à toutes les professions. La privatisation des contrôles du passe sanitaire entraîne son lot d'abus et de tensions, avec des atteintes au secret médical. Au terme des évolutions envisagées, les droits les plus fondamentaux de nombreux citoyens seraient ainsi entravés.

La LDH rappelle que les institutions publiques ont pourtant la responsabilité première d'assurer à chacune et chacun, à tout moment, en toute circonstance, la jouissance effective de ses droits fondamentaux.

La lutte contre la maladie est une nécessité. Convaincue que son éradication passera par l'adhésion de l'ensemble de la population et la combinaison de tous les outils de prévention désormais à notre disposition, la LDH invite le gouvernement à :

- intensifier sa campagne d'information sur ces outils, au premier rang desquels figurent le vaccin, le port du masque et l'aération des lieux clos, en s'appuyant sur les acteurs de terrain et de la société civile, pour développer ces comportements du quotidien ;
- mettre en place les politiques adaptées (qui ont fait leur preuve notamment en Espagne ou au Portugal) qui « vont vers » les personnes non vaccinées, en particulier les plus de 80 ans « isolés » et les personnes en situation de précarité, dont la couverture vaccinale est insuffisante au regard des risques ;
- revenir à la prise en charge intégrale des tests hors prescription médicale pour toutes et tous, dans un souci d'égalité de traitement et de dépistage massif, pour aider à endiguer la propagation du virus.

Elle exhorte également l'exécutif à œuvrer en faveur de la levée des brevets sur les vaccins afin que la vaccination soit accessible à toute la population mondiale, seul moyen d'éviter l'émergence de nouveaux variants.

La LDH rappelle enfin que la saturation des services d'urgence et de réanimation des hôpitaux publics n'est pas tant le résultat de cette crise sanitaire que la conséquence la plus visible d'une gestion de l'hôpital guidée depuis des décennies par la rentabilité financière. Face au risque d'effondrement imminent du système public hospitalier, et plus largement de notre système de santé, la LDH appelle une nouvelle fois le gouvernement à adopter un plan d'urgence pour l'hôpital, assorti des moyens, humains, matériels et financiers à la hauteur des enjeux.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

